21-22 CDA 2021-12-14 3X3 Location matériel

Les tarifs de location sont les suivants :

| Pour les chronomètres/marquoirs de table (par appareil) | HTVA | TVAC |
|---|--------|--------|
| Location court terme | 15,00€ | 18,15€ |
| Location moyen terme (par semaine) | 10,00€ | 12,10€ |
| Location long terme (par semaine) | 8,00€ | 9,68€ |
| Pour les chronomètres de tir 12" (par appareil) | HTVA | TVAC |
| Location court terme | 15,00€ | 18,15€ |
| Location moyen terme (par semaine) | 10,00€ | 12,10€ |
| Location long terme (par semaine) | 8,00€ | 9,68€ |
| Pour les ballons 3X3 Wilson (par ballon) | HTVA | TVAC |
| Location court terme | 3,00€ | 3,63€ |
| Location moyen terme (par semaine) | 2,00€ | 2,42€ |
| Location long terme (par semaine) | 1,50 € | 1,81€ |

On entend par

court terme une location de maximum 1 semaine moyen terme une location de minimum plus d'1 semaine à maximum 4 semaines long terme une location supérieure à 4 semaines

Pour toute location, il y aura obligatoirement le payement d'une caution de 50 €,

Cette caution sera remboursée si le bien loué est restitué en bon état

Les jours d'enlèvement et de dépôt du matériel sont considérés comme des jours de locations

Pour les locations moyen terme et long terme, la période de location se compte toujours en semaine, une semaine entamée est une semaine due

L'enlèvement et la remise des matériels loués se feront dans les locaux de la Direction technique de l'AWBB à Jambes et ce pendant les heures de bureau

Tous ces prix seront indexés le 1er janvier de chaque année

Pour les clubs de l'AWBB la facture de location sera portée au débit de leur compte courant, pour les autres une facture sera envoyée par la comptabilité

En ce qui concerne les demandes de locations, nous allons si possible informatiser cela le plus rapidement possible

- Location via le site AWBB
- Création du document de location
- Facturation

Pour les locations en cours, la gratuité reste de mise (par exemple : mise à disposition d'un chronomètre/marquoir au club des 4A Aywaille suite aux inondations de juillet 21)

Les clubs affiliés à l'AWBB auront une réduction de 10% sur le montant de la facture